

À propos du Commerce Équitable...

Dans son article 23, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous dit : « *Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine* »

Ce principe global est précisé par une définition du Commerce Équitable, avec laquelle tous les opérateurs historiques sont d'accord, à savoir :

« Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel »

En 1970/71, un groupe de citoyens français, dont l'Abbé Pierre, lance un appel pour venir en aide au Bangladesh, victime à la fois de la guerre civile et de la famine, à travers la création de comités de jumelages (U.CO.JU.CO) et de « boutiques Tiers-monde ».

Issue de ce mouvement, en 1974, la première boutique « Artisans du Monde » ouvre ses portes à Paris, au 20 rue Rochechouart. A ce jour, le réseau "Artisans du Monde" compte plus d'une centaine de points de vente et a été rejoint par de nombreux opérateurs. De plus, depuis quelques années, cette activité s'est implantée dans la moyenne et dans la grande distribution, ce qui lui a permis de connaître une progression du chiffre d'affaire très conséquente.

Nous vous proposons de venir débattre et échanger avec nous, le 16 avril prochain, sur le Commerce Équitable et plus particulièrement de son importance 40 ans après sa naissance.

Quelle est la place, l'importance et le rôle du Commerce Équitable tant dans le commerce français qu'international ? A-t-il un avenir et si oui lequel ?

Gérard Raynal - Artisans du monde

Le commerce équitable a des effets positifs pour des centaines de milliers de producteurs. Quant à **Artisans du Monde**, il informe et sensibilise les citoyens afin de les inciter à s'engager en faveur d'un commerce mondial plus juste. Cette mobilisation se traduit par la participation à de nombreuses campagnes d'opinion et de plaidoyer qui visent notamment à faire pression sur les décideurs politiques et économiques.



Religion et bien commun

Par Mgr Michel Aupetit

le 12 mars 2015

Conférences de Carême

Je voudrais réfléchir aujourd'hui avec vous sur les fondements mêmes de l'œuvre multiforme de l'Église au service du *bien commun*. Tout à fait au commencement de l'Église, celle-ci a proposé une *conception chrétienne de la société*. La société romaine dans laquelle elle est née, est fondée sur le droit normatif. Normatif veut dire que le droit crée la société.

Le christianisme, fondé sur les évangiles, entraîna la destruction des mythes, le refus du destin fixé par les dieux, l'affirmation de l'autonomie de l'homme par rapport à la société. Quand, le 28 novembre 392, le christianisme a remplacé le paganisme comme religion d'Etat, cette religion va réunir la "*res publica*", c'est-à-dire la chose publique et l'institution ecclésiale. Cicéron disait : « *pas d'Etat sans loi, pas de loi sans justice* ». Saint Augustin reprend cette phrase en y ajoutant : « *donc pas d'Etat sans Dieu* ». Pourtant dès le départ, l'union de l'Église et de l'Etat ne signifie pas une *fusion* mais une *distinction*. A chacun sa sphère de compétence : à l'Etat le droit public et le droit privé, à l'Eglise la foi et l'organisation de la croyance. C'est ainsi que naquit une notion qui nous est chère : *la laïcité*.

Ceci a permis à l'Église d'élaborer un des principes fondateurs de sa doctrine sociale : *la destination universelle des biens*, de sorte que tous les biens de la création doivent servir à tous selon les besoins de chacun. Le concile Vatican II précise: «*Selon la règle de la justice, inséparable de la charité* » (Gaudium et Spes 69). C'est ainsi que va se construire la notion de *bien commun* défini comme « *l'ensemble des conditions sociales permettant à la personne d'atteindre mieux et plus facilement son plein épanouissement* » (Mater et Magistra 65).

LOI DE DIEU, LOIS DES HOMMES

Évitons une confusion. Dans les systèmes juridiques nationaux et dans la Bible, le mot de *loi* ne recouvre pas les mêmes réalités.

- **Les lois** sont les règles d'organisation de la vie en société. Elles régissent les conduites humaines en déterminant les relations de leurs membres les uns avec les autres.

- **La Loi biblique**, « Torah », est le texte écrit des cinq premiers livres de la Bible appelés Pentateuque, qui contient l'ensemble des obligations reconnues par Israël comme étant révélées par Dieu.

POURQUOI LES HOMMES ONT-ILS FAIT LES LOIS ?

1 - Pour protéger les faibles :

Code d'Hammourabi (roi de Babylone 1792-1750 avant J-C) : « *C'est moi, Hammourabi, pour faire apparaître la justice dans le pays, pour anéantir le méchant et le mauvais, pour que le fort n'opprime pas le faible, pour procurer le bien-être aux gens* ».

De même, dans la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ONU, 10 décembre 1948** :

« *Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression* ».

Le motif invoqué est la défense du plus faible, du vulnérable en lui donnant une égalité de droit. Il s'agit de sortir de la loi de la jungle, c'est-à-dire de la loi du plus fort.

La Bible et la protection des faibles : Les attentions aux plus faibles sont toujours liées à la connaissance de Dieu. Ainsi, le livre du Lévitique au chapitre 19 égrène les sentences suivantes : « *Tu ne maudiras pas un sourd, ne placeras pas d'obstacle devant un aveugle, tu honoreras la face du vieillard, tu aimeras comme toi-même l'étranger qui réside avec toi* ». Elles se ponctuent toutes par leur raison profonde : « *Je suis le Seigneur, votre Dieu* » (Lv 19, 2. 14. 32. 34).

Dans l'Évangile, il suffit de citer les Béatitudes et le chapitre 25 de Saint Matthieu qui se termine par « *Ce que tu fais au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que tu le fais* » pour confirmer la place suréminente faite aux plus faibles d'entre les hommes.

2 - Pour établir la justice :

Our Nammou, roi fondateur de la troisième dynastie d'Our : 2111-2094 avant J-C :
« *Je fis disparaître la méchanceté, la malveillance, les plaintes. J'établis la justice dans le pays.* »

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

« *Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité... ».*

L'idée de **justice** consiste à faire disparaître la violence et à établir la paix. Cette justice des hommes rend à chacun selon ses actes. Tous reçoivent une sentence proportionnée à la gravité de leurs actes. C'est pourquoi la balance est le signe d'une justice équilibrée. La **loi** est au service de la justice, sinon elle est caduque. Quant elle vient du seul législateur et n'est plus ordonnée au bien, elle perd sa légitimité.

La Bible et la justice

Dans la Bible, le Psaume 84 affirme que : « *Justice et paix s'embrassent* » signifiant que la paix n'est possible qu'établie sur la justice. Il est d'abord question d'une justice basée sur l'équité : « *Vous ne commettrez pas d'injustice, soit dans le jugement, soit en matière de mesure, de poids ou de capacité. Vous aurez des balances justes, des poids justes : je suis le Seigneur, votre Dieu* » (Lv 19, 35-36).

En outre, il existe une notion de justice, particulière à la Bible, qui n'est pas seulement la manifestation de l'équité. Certes, dans le livre de l'Exode, il y a bien cette loi : « *œil pour œil, dent pour dent* » qui signifie que la punition doit correspondre exactement à l'infraction commise pour éviter les débordements d'une violence sans bornes. Cette dernière était manifeste dans le livre de la Genèse quand Lamek, descendant de Caïn, affirmait : « *J'ai tué un homme pour une blessure, un enfant pour une meurtrissure. Lamek est vengé soixante-dix-sept fois* » (Genèse 4, 23-24).

En réalité, la justice, quand elle est divine, ne se réduit pas seulement à l'équité. Elle est un ajustement à Dieu. Il faudrait parler de **justesse** plus que de **justice**.

Quand Dieu fait un procès à son peuple par la voix des prophètes Isaïe ou Jérémie, il procède d'abord à la manière des hommes : il rappelle les faits délictueux, fait venir les témoins, prononce la sentence. Mais au lieu de l'exécution de la sentence, c'est-à-dire en l'occurrence la mort, c'est le pardon divin qui est donné. C'est pourquoi le Christ Jésus, faisant le contrepoids de la violence illustrée par le patriarche Lamek, demande à ses disciples de pardonner soixante-dix-sept fois pour ressembler à Dieu qui pardonne sans cesse (Mt 18, 22). Nous voyons bien que la justice divine n'est pas équivalente à la justice humaine.

C'est bien une ressemblance qu'il faut accomplir, un ajustement divin et c'est pourquoi, dans la Bible, le juste n'est pas d'abord celui qui accomplit la justice, mais celui qui est dans la justesse de Dieu, ajusté à Sa volonté.

>>>>>> Sens de l'humanisation >>>>>

Violence de l'homme	Justice équitable	Ajustement Divin
« Vengeance 77 fois »	« Œil pour œil »	« Pardonner 77 fois »

Conclusion

Voilà comment l'Eglise par sa réflexion conjointe sur la société des hommes et la finalité d'une vocation divine de l'humanité, a élaboré une juste articulation des sphères de compétence, politique et religieuse, œuvrant ensemble au bien commun. La loi de Dieu n'annule pas la loi des hommes mais, lorsqu'elle est justement comprise, elle ne peut que l'accomplir, voire la sublimer.

Librairie : Table thématique **Réflexion sur la fin de vie, autrement dit...sur la Vie.**

Toute personne humaine est « capable de Dieu ». Il est de notre devoir de redire avec urgence de quel amour Dieu nous aime, de rendre compte des sources auxquelles nourrir nos convictions.

La librairie présente une sélection d'ouvrages pour approfondir notre réflexion sur le sens de la vie et de la mort, la nôtre et celle des autres. L'actualité nous presse de traiter ce thème capital. Cette démarche veut témoigner de l'Espérance à laquelle le Christ nous invite par sa Résurrection.

Prière

Il est vivant Il est vivant

Il est vivant ! Tu l'as vu la première.
Parle, Marie de Magdala !
- Hors du tombeau, debout dans la lumière,
Il dit : " Marie " ! C'était sa voix !

*R / Nous l'avons vu ressuscité,
Nous, témoins de la Vérité !
Il est venu, il reviendra !
Amen ! Alléluia ! Alléluia !*

Le cœur brûlant, vous alliez, près du Maître,
Vers Emmaüs, sur le chemin...
- Nous étions deux ! Il s'est fait reconnaître,
Le soir, à la fraction du pain !

Vous étiez onze, nous dit l'Écriture,
La nuit couvrait Jérusalem...
- Il a paru ! Il montrait ses blessures !
Il a soufflé son Esprit Saint !

Est-ce Jésus, celui qui t'a fait signe
De l'approcher, dis-nous, Thomas ?
- Sur mon Seigneur et mon Dieu, moi, indigne,
J'ai vu les marques de la croix !

Depuis Damas, tu ne peux plus te taire...
Confirme-nous ce que tu crois.
- Moi, Paul, je dis qu'ils étaient cinq cents frères,
Témoins du Christ, tous à la fois !

En raison des vacances scolaires, NDP sera fermée les samedis 18, 25 avril et 2 mai

Conférence

« A propos du Commerce Equitable »
par **Gérard Raynal-Artisans du Monde**
Jeudi 16 avril à 12h45

Chœur des Centraux

Direction : Clara BERNIER
Messe brève - Léo Delibes
Litanies de la vierge - F. Durante, ...
Vendredi 17 avril 2015 à 13h00

Après la Messe du 22 avril,
vente de gâteaux et de confitures
par la **Maison de l'Amitié**
qui accueille
des **Sans Domicile Fixe** de toutes
nationalités à La Défense



Pour un traitement juste et digne
des personnes sans papiers
CERCLE DE SILENCE DE LA DEFENSE
Jeudi 16 avril à la Grande Arche
de 12h15 à 13h15

Réunions d'Équipes du 15 au 22 avril

Mercredi 15 avril

GSEPT - Alcooliques Anonymes

Jeudi 16 avril

GREED - Jeunes Pros - Parcours Zachée – Prière Défense

Vendredi 17 avril

Gospel - NTIC - Cercle de formation chrétienne

Lundi 20 avril

Groupe Louange

Mardi 21 avril

GREED - DRH - ACO Jean Leclerc - Cours de chant (B. Lauben)

Mercredi 22 avril

GSEPT - Alcooliques Anonymes - Catéchuménat - Discerner/Décider

Directeur de la publication
P. Alain Lotodé

Site : www.ndp92.fr Compte TWITTER @NDP92